

Audience au fond contre TotalEnergies

Dossier de la rédaction de H2o
May 2025

Jeudi 5 juin, le Tribunal judiciaire de Paris tiendra l'audience au fond concernant la procédure engagée en 2023 par un collectif d'associations et ONG (Les Amis de la Terre France, Greenpeace France, Notre Affaire à Tous, ClientEarth) à l'encontre du groupe Total Energies au motif de greenwashing massif, en l'occurrence de "pratiques commerciales trompeuses". Le recours s'appuie sur le droit de la consommation et sur une analyse de la communication du groupe. C'est la première fois qu'un tribunal français examinera la sincérité des engagements climatiques d'une entreprise exploitante d'énergies fossiles à l'aune de ses actes, et la légalité de publicités présentant le gaz comme une énergie transition. Ce recours pourrait créer un précédent important en France, mais aussi aux niveaux européen et international.

La date du jugement sera annoncée à la fin de l'audience. Celui-ci devrait intervenir sous trois mois.